



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ET ELECTIVE DU COMITE DE BRETAGNE de NATATION

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016

**HOTEL NOVOTEL ALMA
Allée d'Ukraine
RENNES**

Compte rendu

Début des travaux à 9h30

Appel nominal des clubs, par le Secrétaire Général.

Le quorum est atteint avec 156 voix, pour un total de 246 voix.

Serge BRUNET Président déclare ouverte l'Assemblée Générale annuelle du Comité de Bretagne de natation.

Il remercie le Comité d'Ille et Vilaine, sa Présidente Jacqueline Gautier qui reçoit cette Assemblée Générale, Il laisse la parole à la Présidente du Comité d'Ille et Vilaine.

Jacqueline Gautier Présidente du Comité d'Ille et Vilaine souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et de fructueux travaux lors de cette Assemblée.

Le président remercie les personnalités présentes :

Monsieur Léziart : Maire Adjoint aux Sports de Rennes.

Monsieur Brossard : représentant le CROS.

Monsieur Denieul : Directeur du cabinet Geirec.

Monsieur Bourcier : Vice Président du Conseil Départemental en charge du sport, présent avant l'ouverture de l'Assemblée.

Remerciements à la presse qui couvre cet évènement.

Remerciements aux représentants des clubs présents, ainsi qu'aux membres du Comité Directeur Régional.

Il excuse :

Monsieur Luyce : Président de la Fédération Française de Natation,

Madame Appéré : Maire de Rennes,

Madame Palin : Présidente du CROS,

Madame Chapdelaine : Députée de la circonscription de Rennes,

Monsieur Barillet : Directeur de la D.R.J.S.C.,

Monsieur Bruandet : responsable du Pôle sports à la D.R.J.S.C.S,

Monsieur Delaunay : Directeur des Sports de la Ville de Rennes,

Monsieur Smith : Président du C.D.O.S 35,

Monsieur Dupont : Président du Comité de Normandie,

Monsieur Saugot : Président du Comité Centre-Val-de-Loire,

Monsieur Trocherie : Président du Comité des Pays de la Loire,
Monsieur Vincensini : Directeur de l'unité Sport du Conseil Régional,
Monsieur Pouliquen : Vice Président du Conseil Régional.

Le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se lever afin de respecter une minute de silence à la mémoire de Monsieur Stephane Lemonier joueur et entraîneur de water polo au Club Nautique de Fougères, de Monsieur Pascal Le Du qui fut entraîneur dirigeant joueur de water polo au Club Nautique de Fougères, de Monsieur Gustave Jégard personnalité de la natation rennaise durant de longues années, de Monsieur Claude Le Page ancien Conseiller Technique régional.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Statuts types applicables au Comité Régional

Question sur les statuts : ARTICLE 8. concernant la répartition des hommes et des femmes.

Réponse : Nous ne sommes pas tenu de suivre ce qu'il y a sur le plan national. Il n'y a rien de changer à ce niveau.

Question sur les statuts : ARTICLE 17. Présentation des Statuts aux clubs. Les statuts auraient dû être présentés aux clubs 30 jours avant l'assemblée générale.

Réponse : dans notre règlement intérieur on applique la règle du 45-20-10 (45 jours avant : les clubs sont convoqués avec l'ordre du jour, 20 jours avant : ils doivent répondre au Comité sur leur participation, avec éventuellement un dépôt de candidature s'il y a une élection, 10 jours avant : le Comité adresse aux clubs le dossier spécial Assemblée Générale. Cette règle est déjà appliquée depuis le début de l'Olympiade. Ce dispositif a été défini et voté par le comité directeur régional en début de mandat.

Homologation des statuts types applicables au Comité Régional :

Contre : 1 club 5 voix

Règlement Intérieur du Comité Régional

Question sur le règlement intérieur : ARTICLE 6.5 Modification du texte.

Réponse : concernant les ETR : en lien et sur proposition des différentes disciplines.

Homologation du Règlement Intérieur du Comité Régional.

Le règlement Intérieur est adopté à l'unanimité.

Ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle et Elective

Allocution du Président de la Ligue de Bretagne de Natation.

BILAN DE L'OLYMPIADE ET PERSPECTIVES

Retracer un bilan sur quatre ans n'est pas un exercice dès plus aisé tant les actions sportives sont nombreuses et variées dans nos cinq disciplines Olympiques, les dossiers de plus en plus complexes et tout aussi nombreux et les relations humaines parfois compliquées.

Nous allons, donc, tenter de refaire le parcours en dessinant des perspectives.

L'état d'esprit.

En novembre 2012 quelques principes ont été évoqués afin de poser progressivement le fonctionnement général du Comité de Bretagne, basé sur des valeurs de respect, de solidarité et de confiance.

Nous avons beaucoup insisté, dès le début, sur le fait qu'il était nécessaire de nous appliquer à construire un fonctionnement collégial et si possible dans une ambiance conviviale.

Rien ne pourra perdurer sans cette ligne de conduite si difficile soit-elle à maintenir ? Nous vivons malheureusement dans une société qui laisse peu de place à l'amitié, où les frictions font bien souvent place à la réflexion, à l'analyse et à la construction. Mais restons positifs et nous continuerons à tracer le sillon.

Se fédérer.

Nous avons voulu faire du Bureau Directeur un lieu de travail qui n'existait pas, en complémentarité avec le Comité Directeur et les différentes ETR et commissions tout en recherchant en permanence une véritable cohésion, une nécessaire cohérence, rapidité, efficacité et clarté dans les orientations et décisions à prendre.

A cet effet, les quatre Président(es) des Comités Départementaux ont été élus Vice Président(es) du Comité Régional. L'objectif recherché a été de faire travailler d'une manière étroite et d'établir des relations indispensables entre les quatre départements et le Comité Régional. Cela n'a pas trop mal fonctionné durant deux à trois saisons sportives. Puis cette dernière année a été chaotique. Le seul fait que nous n'ayons été incapables de présenter une demande unique de subvention CNDS 2016 auprès des services de l'Etat a démontré malheureusement notre limite à coopérer, c'est dommage. Mais rien n'est perdu il faut absolument que nous persévérions.

L'information, la communication.

Nous constatons en relation avec les 58 clubs bretons affiliés à la Fédération, les quatre Comités Départementaux, les instances de la FFN, nos partenaires institutionnels d'année en année une accumulation de dossiers nouveaux, preuve s'il en est du dynamisme de notre Comité. Cela implique des discussions, des négociations, des réunions, et la somme de documents rédigés démontre le travail qui a été effectué. Jamais autant de documents et d'information ont été transmis aux élus, aux comités départementaux, aux responsables des ETR et commissions, aux clubs. Soit directement ou sur le site du Comité. Il faudra nous servir de cette volonté que nous avons affichée pour développer une politique de communication encore mieux structurée et donc plus efficace. Nous savons que bien souvent des incompréhensions naissent à cause d'une communication mal maîtrisée.

L'implication de tous autour de l'organisation.

Durant ces quatre années le Comité Directeur s'est réuni à 17 reprises, le Bureau Directeur 14 fois. Ces 31 réunions statutaires ont représenté une centaine d'heures d'information, de partage d'orientations, de positions et de décisions. Sans compter les travaux des nombreuses séances des ETR et commissions.

La gouvernance de notre association devra faire l'objet d'une réflexion approfondie permanente dans le but de l'adapter à l'évolution de notre projet de développement, aux objectifs que nous nous fixons, tout en recherchant des axes de progrès vers un fonctionnement moderne.

L'organigramme des ressources humaines lié à l'organisation générale du Comité et connu de tous doit faciliter la compréhension du fonctionnement du Comité et permettre des échanges et des informations partagées afin qu'on y gagne en efficacité.

Soyons conscients de l'implication que cela demande ; pour suivre parfaitement tous les dossiers et le fonctionnement du Comité à son siège. Cela nécessite une présence quasi permanente et un investissement de tous les instants, avec une réelle réactivité. Le noyau « dur » Président, Secrétaire, Trésorier est soumis à une charge de travail importante et une disponibilité indispensable au siège du Comité. Mais pas uniquement, puisqu'il faut compter sur leur présence aux différentes réunions institutionnelles, locales, territoriales, interrégionales et nationales, sans oublier les compétitions, tout en essayant de tisser des relations constructives avec les différents acteurs.

Il devient nécessaire d'associer au contour du « trio », si possible, plus de dirigeants bénévoles disponibles et engagés, par délégation de responsabilités pour venir enrichir le fonctionnement.

A cet effet, des fiches individuelles de postes, ou lettre de fonctions qui précisent les attributions des élus et différents responsables seront écrites.

Les ressources humaines.

Pour aider l'accompagnement de cette organisation le Comité dispose de deux postes à temps complet de droit privé : une secrétaire administrative et un agent de développement Directeur de l'Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation (l'ERFAN).

Les missions de ces salariés ont été progressivement affinées mentionnées clairement sur leur fiche de poste et leur contrat de travail réexaminé. Des moyens financiers ont été dégagés afin de répondre à leur profil, compétences et temps de travail.

Cette professionnalisation de l'association doit-être renforcée et optimisée afin de répondre plus efficacement aux besoins des clubs et faire face aux enjeux à venir.

En ce sens nous devons faire évoluer et améliorer le fonctionnement interne du Comité Régional, afin de répondre plus facilement aux objectifs fixés, avec le développement d'un centre de ressources régional, en lien avec le Centre fédéral et le Centre Territorial d'Expertise de Ressources et de Développement du Sport du CROS.

Nous devons inciter la mise en œuvre d'une organisation managériale plus performante entre les salariés, entre les élus, entre les salariés et les élus.

Cette gouvernance doit faire l'objet d'un organigramme fonctionnel adapté, avec la rédaction d'un règlement intérieur.

De nouveaux locaux.

Cette réorganisation, avec la création de l'ERFAN nous a conduits à installer l'antenne administrative du Comité dans de nouveaux locaux fonctionnels. Notre choix s'est porté sur l'acquisition d'un plateau de 95 m² dans la zone tertiaire de la Conterie à Chartres de Bretagne, avec la mise à notre disposition d'un local à la piscine de Chartres de Bretagne toute proche pour le rangement du matériel des compétitions. Nous avons pu réaliser cet investissement grâce, en partie, à la vente de l'appartement, dont le Comité était propriétaire et à la bonne gestion du Comité les années passées. Ces locaux ont été inaugurés, en présence du Président de la FFN en octobre 2014.

Les finances.

La transition du mandat précédent au mandat actuel n'a pas été difficile, la situation financière du comité régional était parfaitement saine les documents bien tenus mais il y a eu des nouveautés : afin d'éviter la dispersion il fallait recentrer au comité régional et dans une agence bancaire de Rennes la totale tenue des comptes ; tous les courriers et documents devaient également arriver et être traités au siège.

Notre première exigence a été qu'un commissaire aux comptes agréé soit choisi tout d'abord pour la sécurité des élus, de plus le montant combiné du bilan nous y a obligé à cause de l'ERFAN, puis de l'organisation de grandes manifestations qui peuvent nous amener à un encours financier important sur une saison sportive, au-dessus des exigences légales pour un contrôle obligatoire.

Par ailleurs, il nous a semblé nécessaire que les membres du comité Directeur, les responsables des ETR et commissions aient une meilleure connaissance des finances du Comité. C'est pourquoi des tableaux de bord sur les différentes sociétés ont été mis en place et largement diffusés aux responsables. Cela a parfois créé des incompréhensions, mais cette communication a été indispensable et nous ne la regrettons pas ; il faudra voir de quelle manière nous poursuivrons cette culture d'information sur nos finances au sein de l'association qui est comme partout le nerf de la guerre.

De plus les écritures comptables ont été confiées à notre secrétaire administrative, Claudia. Il devenait évident que ce genre de travail ne pouvait plus être entièrement effectué que par du bénévolat, tout autant dévoué soit-il.

Toutes ces décisions ont été prises régulièrement par le Bureau et le Comité Directeur d'une manière unanime. Force est de constater que ce mandat a connu trois trésoriers, ce qui n'est pas souhaitable pour la stabilité d'une association. Malgré tout le travail qui a été réalisé sur un plan général a été de grande qualité et a nullement nuit au fonctionnement du Comité, ses actions et ses possibilités financières.

Nous devons nous attacher à mettre en place une commission d'expertise des finances avec un rôle de contrôle, de conseil et d'évaluation. Celle existante durant les quatre dernières années s'est très peu réunie.

Les possibilités financières et interrogation sur le modèle économique.

Devons-nous compter que sur nous nous même ?

Nous ne pouvons mettre sous silence l'évolution du CNDS, avec une régression très importante des crédits, de l'ordre de 50% depuis 2012, ce qui nous amène à avoir un comportement très rigoureux sur nos budgets et à anticiper une réflexion sur les années à venir. Il nous semble impératif de trouver des solutions du côté du secteur économique, même si nous savons que la aussi, dans une conjoncture difficile les approches sont délicates et puis le milieu des entreprises est-il vraiment prêt à investir dans notre sport ? Notre souhait est de confier à quelques dirigeants initiés et donc compétents dans ce domaine un groupe partenariat, marketing en y associant une logique de communication que nous devons faire vivre dans le but d'accompagner plus facilement les objectifs que nous nous fixerons.

Le développement de nouvelles activités pourrait également apporter de nouvelles ressources.

Les ETR et le projet sportif.

Le cœur de notre métier est la politique sportive sur laquelle nous devons nous appuyer pour que notre région soit en permanence à la hauteur des enjeux à venir. Ce ne sont pas moins de 30 personnes qui se sont investis avec motivation et compétences dans les ETR natation course-eau libre, natation synchronisée, waterpolo et plongeon.

L'adhésion à un projet sportif quel qu'il soit n'est pas forcément acquise automatiquement, tant les points de vue sont divergents et les méthodes de travail disparates. Néanmoins, c'est bien cette démarche qui doit-être le moteur de l'ensemble de notre dispositif.

Le Comité Régional doit continuer à rechercher des solutions pour déployer des actions en adéquation avec le programme fédéral, en complémentarité, en cohésion et en déclinaison dans les départements, pour l'intérêt des clubs et des nageurs.

La structuration et le fonctionnement des ETR devront nécessairement évoluer pour devenir de véritables espaces de travail collaboratif et partagé. A cet effet Laurent GUIVARC'H Conseiller Technique National-département natation course à la DTN, vient d'être placé auprès du comité de Bretagne et va avoir, sur une partie de ses missions le pilotage des ETR, en attente pour début 2017 de la mise en place du dispositif fédéral concernant la fonction de Directeur Technique Régional. Cela n'enlève en rien, bien au contraire, l'investissement des entraîneurs qui souhaitent s'inscrire auprès de Laurent dans la poursuite de cette dynamique déterminante pour leurs disciplines.

La formation et l'ERFAN.

La formation doit servir de levier à l'ensemble de cette dynamique.

Sans des éducateurs et des bénévoles formés, rien n'est possible.

Sur la base de l'excellent travail qui a été réalisé depuis septembre 2012 par notre organisme de formation (l'ERFAN) et parfois décrié, nous allons maintenir le cap d'une politique de formation valorisante et stratégique en lien avec l'ensemble des activités du Comité, les ETR, les Comités départementaux et les clubs. Nous allons augmenter le nombre de clubs qui suivent les formations de l'ERFAN.

L'ERFAN va s'impliquer durablement dans les formations d'Etat qualifiantes, en partenariat avec le Campus d'excellence et en lien avec les activités fédérales.

La formation continue des entraîneurs est faible, la notion de partage est pratiquement nulle. On ne s'en sortira que si on a la capacité de faire des transferts de compétences.

A cet égard, nous nous réjouissons du regroupement GAVROCHE les 19-20 et 21 octobre derniers à Redon qui a cueilli 21 entraîneurs, 75 jeunes nageurs provenant de 20 clubs. Le signe est positif.

Pour cela, nous allons devoir renforcer les ressources humaines auprès de Mathieu GUERIN Directeur de l'ERFAN, dès cette année. Cela se fera, sans difficultés en adéquation avec les ressources financières du Comité Régional.

Nous devons revenir sur l'animation d'une commission formation qui n'a pas fonctionné et pourtant dans laquelle il sera utile d'associer des experts et dirigeants intéressés par ces questions qui représentent un des enjeux majeurs.

Dans ce cadre, nous souhaitons, entre autre, des discussions sur le positionnement des entraîneurs dans les clubs.

Le haut niveau et l'accession au haut niveau

Le Comité Régional doit absolument afficher une réelle ambition en faveur du haut niveau ou l'identité bretonne doit prédominer. Cela a été le cas depuis le début du mandat avec des moyens financiers accrus pour le fonctionnement du Pôle espoirs à Brest, ainsi que le CLE et l'organisation de stages spécifiques pour permettre à nos nageurs de s'exprimer dans les meilleures conditions dans leur double projet sportif et scolaire.

Un groupe de suivi des structures a été mis en place à Brest composé des différents acteurs.

L'Etat, la Direction Technique Nationale, la Fédération et le Conseil Régional aident à maintenir ce dispositif dans le cadre aujourd'hui du Parcours d'Excellence Sportive (PES) et demain nous l'espérons du Parcours de Performance Fédéral (PPF), même si les aides demeurent chaque année incertaine.

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, il est impératif de pérenniser cette architecture du haut niveau en renforçant le maillage territorial, en associant le secteur de Rennes et peut-être à terme celui de Saint Briec ? Tout en tenant compte que le Morbihan possède un véritable potentiel.

Notre objectif était et demeure de créer dans chacun des départements un Centre Labellisé d'Entraînement afin de pouvoir répondre à une formation des jeunes qualifiante vers l'accession au haut niveau. Nous devons maintenir cette logique, c'est un choix politique fort afin de répondre efficacement à la formation de nos jeunes.

Nous devons offrir à nos jeunes athlètes un parcours linéaire et voir comment nous pourrons les accompagner ?

Dans le même temps nous devons exercer un lien étroit avec les Pôles universitaires pour compléter le parcours de nos sportifs dans le but d'éviter les « fuites » post BAC.

Nous sommes très déçus de la mise en sommeil du Pôle espoir plongeon à la piscine de Bréquigny à Rennes. Timothé DENEUVILLE a été le dernier athlète à composer l'effectif de cette structure cette année. Tout a été dit et écrit à ce sujet. Néanmoins, nous n'en sortons pas grandit. D'autant qu'il existe peu d'installations de ce type

en France.

Les grandes manifestations.

Organiser des Manifestations d'envergures, cela permet à nos clubs de pouvoir rester en Bretagne à un coût moins élevé et dans le même temps d'assurer la promotion de nos disciplines tout en rendant une image valorisante des acteurs qui font la natation dans notre région et dans l'hexagone.

Partant de ce préalable et bénéficiant d'un outil toujours aussi fonctionnel pour recevoir ce type d'évènements à Bréquigny à Rennes, il est inconcevable que le Comité régional ne se positionne pas régulièrement pour accueillir des compétitions d'intérêt national.

Nous pouvons facilement admettre que ces manifestations contribuent également à une politique de haut niveau dans notre région.

Ce mandat a donc été le rendez-vous avec les partenaires institutionnels de 6 grandes manifestations :

- en 2013 : les Championnats de France de natation course Elite.
 - en 2015 : les championnats de France des Maîtres.
 - en 2015 : les Championnats de France d'été de plongeon.
 - en 2015 : l'Assemblée Générale de la FFN à Vannes.
 - en 2015 : la Coupe de France des départements à Dinan
 - en 2016 : la Coupe de France des départements à Dinan
- Sans compter les compétitions interrégionales.

Il est évident que ces temps forts demandent une somme de travail supplémentaire pour tous, mais c'est aussi le prix à payer afin de créer une dynamique en démontrant notre savoir-faire et garantir notre crédibilité en matière d'organisation et d'accueil.

Nous sommes en discussion avec la Fédération et la Collectivité pour une possible programmation en juillet 2018 des Championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins, puis en 2019 des Championnats de France Elite natation course, qui serait conjuguée avec une éventuelle inauguration du bassin nordique à Bréquigny de 50m avec 10 couloirs ?

Nous remercions la Ville de Rennes pour les moyens importants qu'elle met à notre disposition pour l'organisation de ces évènements.

Ces projets d'organisation doivent obligatoirement être maîtrisés financièrement, afin de ne pas conduire nos structures locales et territoriales dans des situations qui pourraient remettre en cause leurs objectifs sportifs.

D'une manière plus générale nous allons devoir appréhender plus précisément le déroulement des compétitions régionales, interrégionales et nationales avec la proposition d'installer une Commission des Organisations Régionales (COR).

Le projet de développement.

En début de mandat le Comité ne bénéficiait d'aucune lecture de ses propres objectifs.

Nous avons remédié à ce déficit en écrivant un projet de développement qui nous a servi, par ailleurs, de document de présentation de nos activités et des orientations que nous souhaitions prendre.

Sa révision est aujourd'hui indispensable et assez facile à entreprendre, dans le cadre des travaux des ETR et des commissions, où nous disposerons d'éléments précis sur les propositions qui seront faites.

Un projet de développement n'est pas une fin en soi et doit-être en mouvement permanent. Il doit, en ce sens, jouer un rôle de fil conducteur afin de ne pas s'égarer et aller à l'essentiel pour être efficace et donc répondre aux besoins, aux objectifs fixés.

Les relations avec les Comités Départementaux.

Comme nous l'avons précisé au début de cet exposé, les Présidentes des Comités ont largement contribué à l'animation, entre autres, du Bureau Directeur du Comité Régional.

Il faut que nous allions plus loin.

Le rôle des Comités Départementaux doit-être stratégique dans le réseau que nous devons conforter et améliorer, à condition que nous ayons vraiment la capacité de mettre en synergie et d'harmoniser nos moyens techniques, humains, ainsi que nos politiques financières.

Il faut comprendre que dans une conjoncture sociale et économique des plus difficiles, nous devons impérativement prendre sur nous en faisant la démonstration de plus d'unité.

Les disciplines qui n'auront pas cette capacité, cette volonté de mutualisation seront des disciplines à terme larguées, avec les conséquences que l'on peut deviner pour nos clubs et sportifs.

Cette méthode est réellement une arme décisive pour faire face tous ensemble à l'avenir, en développant un réseau efficace et crédible.

Notre socle, les clubs.

En nous déplaçant beaucoup lors de ces quatre années, nous avons pu constater le potentiel incontestable de nos associations pour la plupart bien structurées, avec un fort engagement humain bénévoles et professionnels. Mais aussi leur fragilité sur les moyens dont elles disposent pour développer leurs activités et améliorer leur fonctionnement. Nous connaissons les freins auxquelles elles sont confrontées sur le manque de créneaux bassin, avec dans le même temps une concurrence des activités déployées par les Collectivités. Les

partenariats entre les clubs et les Collectivités ne sont pas toujours faciles à mettre en place, l'accélération des Délégations de Service Public pour la gestion des piscines ne garantit pas une place acquise pour les clubs existants et ceux que nous souhaiterions créer.

La notion de « club » cellule de base qui est essentielle au projet éducatif et au projet sportif. Cette notion de club est de plus en plus remise en cause par les pratiques individuelles, par l'évolution de la société, par le sport informel.

Malgré la labellisation que nous avons mise en place depuis deux ans et que nous allons accentuer, le nombre de licenciés à la FFN a du mal à décoller et stagne à environ 8500 licenciés, alors que le potentiel pour notre région se situe aux alentours de 11500 à 12000 licenciés.

Pour expliquer ce déficit qui n'est pas sans poser de difficultés, les moyens financiers sont des arguments qui reviennent en permanence dans la bouche des responsables des clubs. Il faut bien reconnaître que le manque d'adhésion pure et simple d'un certain nombre de clubs au dispositif fédéral est malheureusement aussi une attitude inquiétante pour la construction de l'édifice.

La Fédération est consciente de cette situation et a essayé de palier durant les dernières années à ce point faible évalué sur le territoire national à un manque de 200 000 licenciés !

Nous pensons, dès lors, que si les clubs, comme nous le souhaitons, doivent se sentir plus concernés par et dans la vie fédérale, cela doit se traduire par des dispositions statutaires avec un droit de vote aux Assemblées Générales de la Fédération, comme l'ont expérimenté, puis pérennisé avec réussite un nombre significatif de fédérations.

Il ne faut pas avoir peur d'élargir la base électorale. C'est indispensable ! On ne peut plus avoir des électeurs avec un nombre de places au Comité Directeur Fédéral qui soit parfois supérieur au nombre de personnes qui sont dans la salle pour voter.

La Fédération doit démontrer son modernisme et son adaptation auxquels dans certains domaines elle a su faire face avec efficacité.

La licence loisirs est également depuis longtemps une demande de la part des clubs.

Les ressources humaines et le bénévolat

A ce jour, aucune étude n'a été réalisée dans le secteur du bénévolat pour évaluer cette ressource en faisant la différence entre le bénévole de terrain accompagnateur et le dirigeant ayant des responsabilités importantes engageant sa responsabilité.

Il semble que quatre éléments sont essentiels à mettre en avant dans une véritable politique de reconnaissance au bénévole et donc de l'association :

- C'est le projet associatif qui doit rassembler les personnes quelles que soient leurs générations ou leurs compétences. C'est aussi le rôle du dirigeant associatif de faire partager le projet à tous les niveaux de l'association, même si on constate que les bénévoles se situent de plus en plus dans l'action et moins par rapport au projet. L'association doit travailler à être visible, à défendre son objet, à le faire partager.
- Professionnalisation et militantisme ne sont pas opposés ! au contraire, les deux sont qualifiants et nécessaires pour œuvrer au mieux en faveur de la cause. Les formations en management associatif à la fois pour les bénévoles et les salariés ont des effets bénéfiques sur le fonctionnement et la gestion des associations et permettent aux dirigeants qui redoutent de prendre des responsabilités de se sentir plus préparés.

Notre ERFAN doit s'emparer de cette question, et puis le CROS et les CDOS dispensent des formations intéressantes.

- L'esprit d'équipe doit sans cesse être privilégié. On gagne ensemble, on perd très souvent seul, avec les conséquences néfastes pour l'association. C'est pourquoi la notion de délégation doit se situer au centre de l'édifice de l'association, ce qui d'une part diminue les contraintes et d'autre part laisse ouvert des champs d'actions pour responsabiliser des personnes compétentes dans certains domaines et intéressées pour s'y investir.
- Les dirigeants doivent prendre du plaisir ! car ces responsabilités sont coûteuses en temps et en investissement. Il n'y a la satisfaction qui naît du sens de l'utilité de ce qui est fait, la reconnaissance du travail accompli. Ce n'est pas ce que nous sommes qui est important, mais ce que nous faisons.

L'idée d'une commission jeunes, ou d'un réseau pourrait éventuellement faire son chemin, afin de former des dirigeants de demain.

Le partenariat avec la Fédération.

Le Pacte Commun de Progression est né de la volonté des acteurs fédéraux de parvenir à une relation plus proche et efficace, une meilleure coopération, entre la Fédération Française de Natation et ses Comités Régionaux.

Dans un premier temps, un diagnostic de chaque Comité Régional volontaire a été réalisé à partir d'un questionnaire et d'une visite sur place d'une délégation fédérale.

La seconde étape constitue la signature d'une convention qui a pour objet :

- de déterminer les orientations stratégiques que les deux instances entendent poursuivre à l'échelon régional.
- de définir les modalités de mise en œuvre et de financement des projets de développement du comité.

Ce projet repose sur un socle de 6 objectifs stratégiques, contenant 12 actions.

Les 6 objectifs stratégiques sont les suivants :

- Développement des pratiques non compétitives.
- Développement des pratiques compétitives pour les 5 disciplines Olympiques.
- La communication et l'organisation d'événements sportifs d'envergure nationale et internationale.
- La structuration du Comité Régional.
- La formation.
- Croissance et perspectives.

Cette convention vient d'être signée pour une période de quatre saisons sportives, durée de l'Olympiade.

Une évaluation sera effectuée à la fin de chaque saison sportive.

Cette contractualisation, sous forme de projet associatif, avec notre maison mère est également un état d'esprit commun que nous souhaitons partager, enrichir et qui va nous obliger à nous remettre en cause régulièrement.

Le défi des équipements.

Pour notre mouvement, l'équipement sportif est un des enjeux majeurs car c'est lui qui structure l'offre en pratique sportive, et donc le paysage des clubs ainsi que leur modèle économique.

Le déficit de plan d'eau en Bretagne se situe aux alentours de 15000m². Ce constat est à peu près semblable dans les autres régions, en relation avec le nombre d'habitants.

Les constructions nouvelles durant les cinq dernières années dans notre région ont été que très peu à destination des clubs. L'effort des Collectivités s'est aussi porté sur une rénovation de l'existant.

Nous avons été en relation étroite avec un certain nombre de Collectivités, ce qui pourrait penser que le Comité régional est systématiquement associé aux différents projets. Nous avons en ce sens encore beaucoup de travail à faire, de lobbying à entreprendre.

Nous devons mettre en place une stratégie opérationnelle, sorte de cellule technique de suivi en lien avec le département équipements de la fédération avec le quel nous entretenons de bonnes relations et qui apporte une véritable plus value à notre accompagnement sur les dossiers.

Les relations dans le même temps avec les services de l'Etat, le conseil Régional et le CROS devraient nous ouvrir des perspectives pour une meilleure vision de l'avenir vers un schéma Directeur des piscines dans notre région.

Nous devons prendre conscience qu'aujourd'hui plus qu'hier les collectivités n'ont plus les moyens de construire et de gérer toutes les catégories d'équipements. C'est pour cette raison qu'il faut impérativement penser l'offre en équipements en termes de mutualisation. Ce qui est important, c'est que celui d'à côté ne fasse pas le même choix et que l'offre s'organise à l'échelle intercommunale voire supra-communale dans certain cas.

La structuration des clubs dépend de ces choix politiques et nous pourrions assister encore plus à l'échelle des communautés à un maillage du territoire et des clubs. Certains clubs à vocation communautaire pouvant-être positionnés comme des têtes de réseau des autres clubs. Un rêve ! Mais pas tant que ça, en ces temps difficiles.

Nous attendons sur le plan national l'installation d'une société qui accompagnerait les Comités Régionaux, dans le but de répondre aux appels d'offres des Délégations de Service Public (DSP) qui voient le jour de plus en plus dans nos territoires.

Les relations institutionnelles.

Avec notre Ministère de tutelle et ses services déconcentrés la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale elles sont normales.

Elles se traduisent par la présentation de dossiers pour des aides diverses, notamment le CNDS et les structures de haut niveau. Mais aussi sur notre politique de formation.

Nous l'avons précisé précédemment Laurent GUIVARCH Conseiller Technique National-département natation course à la DTN vient d'être placé auprès du Comité Régional sur une partie de son temps, avec également des missions nationales.

Concernant le Conseil Régional, les contacts sont fréquents et constructifs.

En dehors de la présentation de nos demandes de subventions, pour notre fonctionnement et pour les grands événements. L'idée d'une double contractualisation avec notre Collectivité demeure dans nos discussions communes :

- Une avec le Campus d'excellence de Bretagne dont la Présidence est assurée par le Conseil Régional, en relation avec nos actions de formations.
- L'autre avec le Conseil Régional sur notre fonctionnement global, en lien avec notre projet sportif.

L'Interrégion grand ouest

Michel SAUGET devenu en début de mandat Secrétaire Général de la Fédération, avec un investissement conséquent a sollicité le Président du Comité de Bretagne pour l'aider à animer et à coordonner notre interrégion. (Centre-Val-De-Loire, Pays de la Loire, Normandie et Bretagne).

Cette mission bénévole complémentaire a, bien sûr, augmenté la charge de travail de notre Comité Régional.

Ce suivi a porté sur la natation course, l'eau libre, la natation synchronisée et le waterpolo.

L'interrégion est relativement bien structurée.

Les différents responsables ont surtout la capacité de se retrouver régulièrement pour mettre en adéquation les actions interrégionales avec les programmes régionaux et les orientations nationales.

La Fédération n'a toujours pas résolu la place des interrégions en son sein sur le plan juridique et fonctionnel. Ce qui reste un point à traiter, surtout avec la mise en place des nouvelles régions dans le cadre de la réforme territoriale.

Conclusion.

Il serait illusoire de vouloir contenter tout le monde, qui plus est dans un mouvement qui rassemble des territoires, des activités, des organismes avec parfois des différences de sensibilité importantes. Notre devoir est de veiller à l'unité de notre mouvement. Ce qui fait notre force est notre réseau de Comités départementaux, de clubs, de nos licenciés, notre potentiel d'animateurs tant bénévoles que professionnels, notre poids sociétal, notre valeur économique, et bien sûr nos valeurs, celles du sport, de la natation au sens large du terme.

Nous sommes fiers de nous investir pour notre Région, en rêvant que nous pourrions inspirer une génération vers les Jeux Olympiques en 2024. Ce serait tellement fort, tellement puissant !

Nous remercions sincèrement les acteurs qui ont contribué avec passion, dévouement et compétences à la vie de nos activités : les Dirigeants bénévoles, les éducateurs, les entraîneurs de nos clubs, les Cadres Techniques, les membres des Comités Directeurs des Comités Départementaux, les membres du Comité Directeur Régional.

Les salariés du Comité Régional pour leur engagement.

Nos partenaires institutionnels qui nous aident dans nos projets : le Conseil Régional, les Conseils Départementaux, les services de l'Etat (la DRJSCS), les Collectivités territoriales.

Nos partenaires économiques : les sociétés ARENA et LES4NAGES.

Homologation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2015.

1 club - 3 voix contre

Homologation des décisions prises par le Comité Directeur durant la saison 2015-2016.

1 club - 3 voix contre

Présentation du rapport Moral du Secrétaire Général

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Intervention des personnalités présentes.

➤ Claude Brossard représentant du CROS :

Le CROS est présent pour faire l'interface entre la DRJSCS et la Région Bretagne pour aider, soutenir les Ligues. Le gros sujet actuellement c'est le CNDS qui est à l'ordre du jour le plus souvent, c'est de plus en plus compliqué de recevoir de l'argent et il y a des ciblage. Les clubs classiques ont de moins en moins d'argent du CNDS. Sur la Région Bretagne on est en train de faire un gros travail pour expliquer le Haut Niveau pour essayer d'éviter que nos athlètes s'en aillent. Le gros travail qui est en lice c'est comme Serge l'a expliqué il faut de l'harmonisation, utiliser toutes nos compétences, se regrouper. Le regroupement n'est pas toujours facile et c'est compliqué. Il faut absolument se réunir pour aller de l'avant. Au titre du CROS, la natation fait un gros travail. C'est un sport qui représente une très grande force. On le voit à travers les JO, ou on a quand même ramené quelques médailles ce qui n'est pas le cas dans d'autres disciplines. C'est le travail à la base qui en train de porter ces fruits. La natation se porte bien malgré tout.

➤ Yvon Léziart Maire Adjoint aux Sports de Rennes :

Exprime sa satisfaction d'être présent à cette Assemblée et remercie les clubs de s'être déplacés à cette Assemblée. Monsieur Léziart rappelle que Madame La Maire dans son programme d'élection avait mis en valeur et parmi les priorités de son mandat la création d'un bassin nordique qui devrait voir le jour, si tout va bien, le 1^{er} trimestre 2018 et qui sera ouvert à un certain nombre de compétitions dont les Championnats de France Elite en 2019. Le site de Bréquigny sera un site assez important sur le plan de la natation sportive parce que le bassin nordique comportera 10 lignes d'eaux sur une distance de 50 mètres. Un lieu extrêmement intéressant pour la pratique sportive.

Suite à la consultation du book de l'assemblée générale Monsieur Leziart constate que depuis 10 ans les effectifs sont stables, ce qui est bien, car ce n'est pas toujours le cas dans d'autres structures. J'ai constaté que la ligue est la deuxième région de France ce qui n'est pas rien non plus. Il faut aussi se féliciter de ce qui va bien. Nous avons des rapports très chaleureux et très efficace avec la ligue, Monsieur Brunet et ses collaborateurs et le travail est efficace.

La Ville de Rennes a déterminé une politique sportive autour de 2 axes

Le 1er axe sur la démocratisation des pratiques, faire que tous rennais puissent accéder à toutes les pratiques sportives, je m'aperçois que savoir nager pour toute la population rennaise ce n'est pas gagné aujourd'hui et nous avons décidé avec la Direction des Sports de faire des efforts afin que tous les Rennais sachent nager.

2^{ème} aspect sur lequel la ville fait des efforts, est la politique de Haut Niveau. Elle est en mutation importante aujourd'hui. Ce qu'on voit aujourd'hui sur certains sports, c'est le passage entre des dirigeants traditionnels issu du bénévolat sportif avec une prise en mains de plus en plus évidente par des chefs d'entreprises, des responsables de promotions immobilières etc... je ne suis pas en train de dénigrer cela mais je le constate comme un fait.

A part les intérêts commerciaux liés à ces aspects-là, on voit bien que le sport de Haut Niveau commence à ressembler à de petites entreprises avec une gestion particulière et avec un développement à assurer. Cette transition est nécessaire et sans doute indispensable mais de mon point de vue elle doit s'accompagner par des dirigeants sportifs compétents dans la discipline, cette évolution nécessaire, elle ne doit pas lâcher complètement la dimension sportive.

Toutes les transformations s'accompagnent d'une codirection entre nouveaux investisseurs compétents ou personnalités bénévoles compétentes dans le domaine sportif. Peut-être le problème se posera un jour dans la natation, c'est en tout cas une transformation à laquelle il faut penser. Notre politique sportive de Haut Niveau veille à ce que Rennes soit centre d'accueil des sportifs de haut niveau, je n'ai pas dit le seul centre, mais pourquoi, parce que Rennes compte 66000 étudiants, une ville universitaire importante, la population de Rennes est estimée à 210000 personnes, les étudiants représentent presque un tiers de la population rennaise, donc il y a un accueil ou un attrait universitaire important à Rennes. On veut que le sport de haut niveau progresse à Rennes et que Rennes soit lieu d'accueil, ce qui ne veut pas dire qu'on ne va pas créer une circulation entre les différentes régions. Développer le sport de haut niveau c'est aussi penser structures d'accueil, lieux d'hébergement.

Il me reste une petite question qui m'importe, et dont Serge a évoqué, c'est la question du bénévolat sportif. Il faut penser le bénévolat comme étant un don de la personne vis-à-vis des autres cela est important dans notre société. Je tiens à préciser que le bénévolat est une richesse pour le bénévole parce que s'engager vis-à-vis des autres cela entraîne aussi un retour des autres et le retour des autres vis-à-vis de soi c'est aussi une façon de se transformer, de progresser de voir le monde différemment. Il y a ce double aspect. Comme je parle d'eux, je tiens à les remercier très chaleureusement aujourd'hui parce que sans eux plus de sport, plus de développement sportif, plus de sport dans les petites régions. Le bénévole est une personne importante, indispensable au développement sportif et je les remercie de vives voix. Je vais terminer en remerciant les élus actuels de la ligue de Bretagne de natation.

Les Finances du Comité de Bretagne :

Lecture par le Trésorier Général, Jean Marc TOURTEAU, du rapport de gestion présenté dans le dossier spécial Assemblée Générale.

- Présentation des comptes financiers de l'exercice 2015-2016 et rapport du Trésorier Général.
- Présentation et Lecture du rapport par Monsieur Denieul du Cabinet GEIREC Commissaire aux comptes agréé du Comité Régional.

Les comptes sont certifiés par le Cabinet GEIREC.

- Adoption des comptes financiers de l'exercice 2015-2016.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

- Approbation de l'affectation du résultat :

Les excédents des comptes associés et du compte comité : report à nouveau sur chacun des comptes pour l'exercice 2016 – 2017.

Adoptés à l'unanimité.

Le Quitus est donné à l'unanimité au Comité Directeur.

➤ Présentation du budget prévisionnel et du règlement financier 2016-2017.

Les budgets, sous forme de tableau de bord, permettent un suivi régulier par le comité directeur.

Il est précisé que la rigueur est de mise compte tenu de la baisse régulière des subventions publiques.

Les budgets et le règlement financier sont adoptés à l'unanimité

➤ Fixation de la part financière régionale sur les licences 2017 - 2018.

La part régionale de la licence plein tarif est maintenue à : 13,00€

La part régionale de la licence ½ tarif est maintenue à : 9,00€

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Serge BRUNET remet à Daniel GUERIN la médaille de bronze du Ministère de la Jeunesse et des sports

Pause déjeuner.

Reprise des travaux à 14h30

Explication de la procédure des élections.

Présentation des candidats à l'élection au Comité Directeur

Désignation des scrutateurs :

Madame Lucienne Abgrall, Madame Josette Guérin, Madame Batot, Monsieur Frank Bauer, Monsieur Patrick Allheilly

Vote à bulletin secret et dépouillement

Les rapports des ETR, disciplines et structures ont été présentés dans le dossier spécial Assemblée Générale.

Il n'y a aucune question de posée sur ces rapports.

Nagez Forme Santé : présenté par Michel BATOT.

Les ETR et l'ERFAN : (actions, bilan et perspectives) : présentation par Bénédicte COMPOIS, Laurent GUIVARC'H, Mathieu GUERIN, Guillaume HAMON.

Présentation sur vidéo projecteur du projet sportif et de développement qui est actuellement un document de travail, avec les responsables des disciplines.

Intervention de Jacques Pelé sur le fonctionnement de l'ERFAN

Que dire en ce qui concerne le bilan « politique » de l'ERFAN,

Bien évidemment partant de rien, on ne peut que se louer de la mise en place de l'ERFAN et de tous les résultats positifs obtenus durant cette olympiade.

Pour autant il sera nécessaire de consolider nos relations avec nos partenaires sur le long terme, notamment nos partenariats : le CAMPUS, le Conseil Régional et la DRDJSCS.

Au delà il est indispensable de réaffirmer, que nos formations doivent en premier lieu être au service du développement de nos disciplines dans une perspective de performance.

Les clubs et leur encadrement professionnel et bénévole doivent être au centre de nos préoccupations.

J'ai accepté de suivre l'ERFAN, en cours de mandat, et je n'avoue ne pas être pleinement satisfait de cette mission. Tant d'un point de vue personnel qu'organisationnel et je n'incrimine personne et y prend toute ma part

de responsabilité.

Une nouvelle organisation de la commission de formation doit être mise en œuvre, mais ne fonctionnera que par l'implication de nouveaux acteurs, son rapprochement et la concertation permanente avec les secteurs sportifs de chaque discipline et de chaque département.

Celle-ci devra prendre toute sa place dans les orientations stratégiques concernant ce domaine.

Si nous souhaitons qu'elle vive et s'affirme, il est indispensable que toutes décisions dans ce domaine fassent l'objet d'échanges préalables en son sein, avant décision du Comité.

L'arrivée de renfort, l'implication de tous devrait nous permettre de réaffirmer la place prépondérante de cet élément majeur de notre développement.

Le Président remercie l'ensemble des personnes ayant participé à la rédaction de tous ces dossiers : bénévoles et salariés et pour l'excellent travail qui a été réalisé et la qualité de leur présentation.

Remise des récompenses Fédérales et régionales.

MEDAILLE de BRONZE : (12)

- ❖ Thierry AUDOURENQ
- ❖ Mona BIGNET
- ❖ Tatiana BOROTA
- ❖ Servane BOULANGER
- ❖ Camille BOURDON
- ❖ Christophe CHARBONNIER
- ❖ Catherine DELANOE
- ❖ Marie Laure LE GUEN
- ❖ Ronan LE GUEN
- ❖ Véronique POTIN
- ❖ Franck MOUNIER
- ❖ Laurence ROUX

UNION QUIMPER NATATION
SAINT MALO NATATION
LES NAGEURS BIGOUDENS
CLUB DE NATATION PAIMPOL GOELO
CLUB NAUTIQUE PAYS DE LOUDEAC
CN DU PAYS DE REDON
CLUB NATATION FOUGERAIS
DAUPHINS ELORN LANDERNEAU
CLUB NAUTIQUE BRESTOIS
CLUB DE NATATION PAIMPOL GOELO
CLUB NAUTIQUE PAYS DE LOUDEAC
NATATION ROCHE AUX FEES

MEDAILLE D'ARGENT (11)

- ❖ Brigitte ALEXANDRE BONNEAU
- ❖ Michel BOUCHALAIS
- ❖ Annie EVAIN
- ❖ Ghislaine FERREC
- ❖ Nadia FROGER
- ❖ Cyril GAUTIER
- ❖ Delphine GOLTAIS
- ❖ Solange HAMON
- ❖ Viviane LE RAY
- ❖ Nathalie PAOLIN
- ❖ Jean Claude RIOU

CLUB NAUTIQUE BRESTOIS
DINARD OLYMPIQUE NATATION
CN DU PAYS DE REDON
CERCLE DES NAGEURS DE SAINT BRIEUC
VANNES SYNCHRO
CERCLE DES NAGEURS DE SAINT BRIEUC
UNION SPORTIVE LIFFREENNE
CN DU PAYS DE REDON
LANVAUX OC GRANDCHAMP
CLUB NAUTIQUE BRESTOIS
AURAY NATATION

MEDAILLE D'OR : (4)

- ❖ Michel BATOT
- ❖ Nathalie DAGORN HURTAUD
- ❖ Jacques DEUTSCH
- ❖ Sébastien DUAULT

DINARD OLYMPIQUE NATATION
DOUARNENEZ NATATION
NAUTIC CLUB QUESTEMBERT
CLUB NAUTIQUE PAYS DE LOUDEAC

PLAQUETTE : (2)

- ❖ Chantal GUEGAN
- ❖ Irène JOLY

CERCLE DES NAGEURS DE SAINT BRIEUC
CLUB NAUTIQUE PAYS DE LOUDEAC

3°) CLUBS

1^{er} CLUB ELITE NATATION COURSE:
2^{ème} CLUB ELITE NATATION COURSE:

CLUB NAUTIQUE BRESTOIS
CERCLE PAUL BERT RENNES

3^{ème} CLUB ELITE NATATION COURSE:

ECN CHARTRES DE BRETAGNE

1^{er} CLUB WATER-POLO:

CN CONCARNEAU

1^{er} CLUB de NATATION SYNCHRONISEE:

CN ST BRIEUC

1^{er} CLUB EAU LIBRE :

CN MORLAIX

1^{er} CLUB MAITRES :

CLUB NAUTIQUE BRESTOIS

DIPLOME DE RECONNAISSANCE :

1 Daniel AUBIN
2 Philippe BERNAUD
3 Annie EVAIN

Comité de Bretagne
Comité de Bretagne
Comité de Bretagne

MEDAILLE DE BRONZE :

1 Jean Marc TOURTEAU

Comité de Bretagne

MEDAILLE D'ARGENT :

1 Elina LEMICHEL DU ROY

Comité de Bretagne

MEDAILLE D'OR :

1 Claude LEPAGE

Comité de Bretagne

Résultat des élections annoncé par Daniel Guérin :

Bulletins exprimés 156 voix – Bulletins nuls 0 - Majorité absolue 79 voix.

Pour le collège masculin : 14 postes à pourvoir pour le collège féminin : 10 postes à pourvoir

NOM	PRENOM	CLUB	VOIX	
ABGRALL	JEAN YVES	CNP REDON	150	ELU
BATOT	MICHEL	SAINT MALO NATATION	154	ELU
BEAUMONT	XAVIER	CN VANNES	156	ELU
BIDEAU	BENOIT	CPB RENNES	148	ELU
BONNEAU	BRIGITTE	CN BREST	155	ELUE
BOURDON	CAMILLE	CNP LOUDEAC	151	ELUE
BRUNET	SERGE	CN VITRE	108	ELU
COMPOIS	BENEDICTE	CN MORLAIX	150	ELUE
GAUTIER	JACQUELINE	CPB RENNES	156	ELUE
GILBERT	NOLWENN	CAUDAN NATATION	156	ELUE
GUEGAN	CHANTAL	CN ST BRIEUC	156	ELUE
GUERIN	DANIEL	OC CESSON	154	ELU
GUIFFANT	ELISABETH	CNP LOUDEAC	156	ELUE
HURTAUD	PAUL	DOUARNENEZ NATATION	156	ELU
JULIENNE	OLIVIER	CN ST BRIEUC	153	ELU
KERREC	VINCENT	LES BRANCHY'S	156	ELU
LAOUENAN - LE LEC	FRANCOISE	DOUARNENEZ NATATION	156	ELUE
LE FRIEC	JEAN MICHEL	CN BREST	156	ELU
LEPOURCELET-TALVARD	CHRISTINE	CN VITRE	155	ELUE
PELE	JACQUES	CNP LOUDEAC	156	ELU
POULIQUEN	CLAUDE	CN BREST	156	ELU
PRIGENT	PASCALE	CN ST BRIEUC	156	ELUE
TOURTEAU	JEAN MARC	COMBOURG NATATION	156	ELU
VELLEN	MARC	DOUARNENEZ NATATION	149	ELU

Au collège masculin : 14 postes – 14 candidats - 14 élus

Au collège féminin : 10 postes – 10 candidates - 10 élues

Réunion du nouveau comité directeur pour désigner un nouveau Président.

Deux candidatures sont présentées : Madame Brigitte BONNEAU et Monsieur Serge BRUNET

Après un vote à bulletin secret, Paul HURTAUD le doyen d'âge annonce les résultats :

Bulletins exprimés : 24 voix (24 membres du Comité Directeur).

Abstention : 0
NON : 1 voix
Serge BRUNET : 16 voix
Brigitte BONNEAU : 7 voix

Serge BRUNET est élu président par le Comité Directeur.

Election du président par l'Assemblée Générale :

Résultats du vote à bulletins secrets

Abstentions : 6
Nul : 1
Non : 36 voix
Oui : 108 voix
Non exprimées : 11 voix

Serge BRUNET est élu président par l'Assemblée Générale.

Sur proposition du Comité Directeur l'Assemblée Générale élit à l'unanimité :

Serge Brunet – Daniel Guérin – Bénédicte Compois : comme délégués pour représenter la Ligue de Bretagne de natation aux Assemblées Générales de la Fédération Française de Natation.

Jean Yves Abgrall – Paul Hurtaud – Camille Bourdon sont élus comme membres suppléants.

Intervention du nouveau président

Le président remercie l'Assemblée de la confiance qu'on lui a accordée et félicite les nouveaux membres du Comité Directeur.

Clôture de l'Assemblée Générale.

Le Président Serge Brunet remercie chacun pour sa participation à cette Assemblée Générale.

Fin des travaux 17h30